



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04990

Numéro SIREN : 521 459 222

Nom ou dénomination : A.E.S CERTIFICATION

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2017 sous le numéro de dépôt 14970

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>A.E.S. CERTIFICATION SASU</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>Parc Innolin - 3 rue du Golf 33700 MERIGNAC</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>2</td><td>2</td><td>2</td></tr></table>												5	2	1	4	5	9	2	2	2
5	2	1	4	5	9	2	2	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																				
										Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>										
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014	18 788	016	18 308		480												
	Immobilitisations corporelles *		028	2 444	030	664		1 781												
	Immobilitisations financières * (1)		040	680	042			680												
	Total I (5)		044	21 913	048	18 972		2 941												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052															
		Marchandises *	060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 136	070		16 136													
		Autres * (3)	072	8 341	074		8 341													
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	26 801	086		26 801													
	Charges constatées d'avance *		092	290	094		290													
	Total II		096	51 568	098		51 568													
	Total général (I+II)		110	73 481	112	18 972		54 509												
PASSIF										Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	5 000											
	Écarts de réévaluation							124												
	Réserve légale							126	500											
	Réserves réglementées *							130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)							131												
	Report à nouveau							134	(2 158)											
	Résultat de l'exercice							136	11 346											
	Provisions réglementées							140												
Total I							142	14 688												
Provisions pour risques et charges							Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	37 100											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)							169												
	Produits constatés d'avance							174												
Total III							176	39 821												
Total général (I + II + III)							180	54 509												
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 109												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

"Certifiés conforme La Présidente"

Phélieux

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.E.S. CERTIFICATION SASU		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le 13/11/2016	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			117 364		
	Production stockée *					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
	117 365						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :					242	
	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					102 007	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	662	244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	
105 319							
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	
12 046							
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
700							
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	
11 346							
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	11 346		
						314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		700	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexties)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
		Créance due au report en arrière du déficit			346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	11 917
						354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 7...251... dont imputés sur le résultat :					360	
7 251							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	4 666	
					372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

[illegible]

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 54 508,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 11 346,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts t de reconstitution de leur fonds de roulement pour 129 Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais de recherche & développement = 18 308 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	18 308	18 308		%

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 21 913 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 788			18 788
Immobilisations corporelles	595	1 849		2 444
Immobilisations financières	420	260		680
TOTAL	19 804	2 109		21 913

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 18 972 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 308			18 308
Immobilisations corporelles	411	253		664
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 720	253		18 972

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de développement	18 308	18 308	0	3 ans
Concessions et droits similaires	480	0	480	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	2 444	664	1 781	3 ans
TOTAL	21 233	18 972	2 261	

3.3 - Etat des créances = 25 447 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	680		680
Actif circulant & charges d'avance	24 767	24 767	
TOTAL	25 447	24 767	680

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 290 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	100,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	100,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 39 821 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	37 100	37 100		
Dettes fiscales & sociales	2 721	2 721		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	39 821	39 821		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 280 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 250
Dettes fiscales & sociales	31
Autres dettes	
TOTAL	3 280

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 290 E

Charges constatées d'avance	Montant
Locations d'avance(48600100)	202
Assurances d'avance(48600400)	88
TOTAL	290

8.2 - Charges à payer = 3 280 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 250
Honoraires a payer(40810300)	3 250
Dettes fiscales et sociales :	31
Taxe apprentissage a payer(44865000)	15
Fpc a payer(44866000)	16
TOTAL	3 280

A.E.S. CERTIFICATION
SASU AU CAPITAL de 5 000 Euros
Siège social : 3 rue du Golf – Parc Innolin - 33701 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 521 459 222

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 346,05 Euros :

- Au crédit du compte "Report à Nouveau Débiteur"	2 158,30 Euros
- Au crédit du compte "Autres Réserves"	9 187,75 Euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	11 346,05 Euros

La Présidente reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente


Catherine CREPIEUX

A.E.S. Certification
3, rue du Golf - Parc Innolin
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 34 75 07
RCS Bordeaux 521 459 222
<http://www.aes-certification.fr>
contact@aes-certification.fr